L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JUIN 1858.

Imprimé et publié par
J. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
J. F. WEISSE, E. DUBOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 19 JUIN 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]—Un Nègre de 47 ans, bon jardinier, [illegible] négresse, bonne marchande de légumes; [illegible] ans, bonne cuisinière, repasseuse [illegible] excellente domestique de maison, [illegible] marchande, et son fils, âgé de 10 ans; [illegible] de choix, pleinement garantis, et blanchisseuses, coiffeuses de mérite, etc., [illegible] Le tout sera vendu à midi, à la [illegible], excepté ces six derniers esclaves [illegible] vendus à l'Arcade de Banks.

[illegible] & St Romes — Esclaves à talents; [illegible] dans le 3me district, avec maison; une [illegible] rue Moreau; deux terrains [illegible] un autre terrain rue des Français [illegible] rue des Champs Elysées; et 3 [illegible] avec bâtisses, aussi trois esclaves [illegible].

[illegible]—Quatorze beaux terrains rue [illegible], blanchisseuse et repas[illegible] terre rue de l'Union.

[illegible]—Terrain de la succession [illegible].

[illegible] Hyde & Co—Chaussures.

[illegible] & Co—Faïences, brillantés, etc.

[illegible] Un terrain et bâtisse rue Dauphine [illegible] et Conti, 10 actions de la Compagnie [illegible] Opelousas; 10 de Tehuantepec.

[illegible] — Un lot de terre avec [illegible] rue Liberté.

[illegible] — Terrains de valeur, nos et [illegible] District, esclaves, actions [illegible] chemin de fer, bons de la ville [illegible], provenant de la succession de [illegible].

Le chemin de Tehuantepec.

[illegible] directeur général des postes [illegible] marché avec la Compagnie de [illegible] pour le transport de la malle de [illegible] Le contrat a été signé à Washington [illegible]. La correspondance sera [illegible] deux fois par mois de la Nouvelle-Orléans [illegible] isthme de Tehuantepec, et à travers [illegible] jusqu'au Pacifique. La rétribution [illegible] compagnie sera de $286,000, si [illegible] jusqu'à Acapulco, de manière [illegible] son service à celui de Panama, [illegible] seulement, si la correspondance [illegible] Ventosa.

[illegible] s'engage absolument à transporter [illegible] deux fois par mois de l'Atlantique [illegible] Pacifique, par l'isthme de Tehuantepec [illegible] les obstacles qu'elle pourrait [illegible] rencontrer. Si le service ne se [illegible], le traitement sera ré[illegible] proportionnellement par chaque voyage [illegible] pas exécuté. Les directeurs ne [illegible] aucun doute sur l'heureuse [illegible] entreprise; ils sont certains, [illegible] correspondance sera pres[illegible], d'ici à peu de temps, com[illegible] de Tehuantepec, à cause de la [illegible] elle atteindra San [illegible].

[illegible] vient d'être signé n'aura [illegible] qu'une année, parce que le [illegible] avec la compagnie de Panama [illegible] une année. L'expérience [illegible] avantages particuliers de [illegible] et de celle de Tehuantepec [illegible] directeur général des postes [illegible] en pleine connaissance [illegible] en faveur de l'une ou de [illegible] doutons pas que la [illegible] au chemin de Tehuantepec [illegible] que par cette voie la [illegible] correspondance s'opèrera en [illegible] de temps que par la voie de [illegible] néanmoins que l'administration [illegible] ses faveurs et qu'elle [illegible] pour aider à la prospérité [illegible].

[illegible], frappé des nombreux [illegible] l'établissement d'une [illegible] à travers l'isthme de [illegible] toujours appliqué à faire [illegible] dans le sud de l'U[illegible] grande route nationale. [illegible] situé beaucoup plus [illegible] les voyageurs et la [illegible] un grand détour pour [illegible]. On est obligé de descendre [illegible] degré de latitude pour [illegible] avoir atteint le Pa[illegible]. Par la voie de [illegible], on s'arrête au [illegible] que l'on se trouve [illegible] degrés de San Francisco [illegible] du double trajet, vers [illegible] Antilles, et vers le [illegible].

[illegible] par mois, nous [illegible] par semaine [illegible] définitivement [illegible] Tehuantepec. Nous [illegible] nous plaindre [illegible] ses efforts [illegible] de l'entreprise dont [illegible] apathie or[illegible] Les droits de la [illegible] sauvegardés [illegible] le gouvernement [illegible] en ordonnant [illegible] par la voie à la [illegible] grand intérêt, [illegible] pour la compagnie.

[illegible] titres, elle reste [illegible] ses rivaux. Le dernier [illegible] a conclu un marché [illegible] occupent l'isthme, [illegible] ont le pou[illegible] marché ne constitue [illegible] droits, mais il [illegible] à dissiper les [illegible] la rivalité de certaines [illegible] toute confiance [illegible] entreprise.

[illegible] général des postes a déclaré [illegible] transporter une partie de la [illegible] par l'isthme de Tehuantepec [illegible] influence de latitude [illegible] en effet, que du mo[illegible] commerciaux de tout le [illegible] favorisés, il ne saurait y [illegible] lorsque les négociants de [illegible] Boston verront que leurs [illegible] par la voie de Tehuantepec [illegible] leur destination cinq ou six [illegible] qui auront été envoyées à [illegible] d'adopter le premier [illegible] aux voyageurs, ils suivront [illegible] le trajet le moins long et [illegible] moins coûteux.

[illegible] expiration du marché qui a été [illegible] à Washington et dont la [illegible] année, il est renouvelé. [illegible] trois ans, le succès du chemin [illegible] et la compagnie ouvrira [illegible] nouvelles listes de souscription [illegible] établissement d'un chemin de fer [illegible] deviendra indispensable [illegible] par les voyageurs: elle [illegible] espérer d'autant plus facilement [illegible] de la subvention que [illegible] du gouvernement, [illegible] recettes provenant du [illegible] grains et des marchandises.

Nouvelles étrangères.

[illegible], parti de Liverpool le 29 [illegible], est arrivé le 10 courant à [illegible].

[illegible] de la Conférence à [illegible] on s'y est occupé [illegible] de principautés danubiennes.

[illegible] politiques d'Angleterre sont [illegible]. Les journaux anglais publient [illegible] dépêches de l'Inde en date du 22 [illegible] confirment la nouvelle [illegible] a dégagé Azingbur le 15 [illegible] rebelles ont été refoulés hors [illegible] général de brigade Douglas, [illegible] sur une distance de 15 [illegible] de Gorupkore, en [illegible] et leur faisant éprouver [illegible] considérables.

[illegible] se proposaient toujours de [illegible] se reformer à Galpee. Une ré[illegible] de [illegible] roupies a été promise [illegible] Koner Singh.

[illegible] général de brigade Walpole a [illegible] de Razour, dans l'Oude. Le [illegible] a évacué la forteresse. [illegible] a attaqué et dispersé un [illegible] rebelles près de Kukul.

[illegible] *Indépendance Belge*

[illegible] *Post* confirme ce que disait le [illegible] par le cabinet de Naples de la [illegible] faite par l'Angleterre [illegible] deux mécaniciens anglais pris [illegible]. Il nous apprend de plus, [illegible] dans des dépêches postérieures à [illegible] Malmesbury a entretenu la [illegible] que le refus positif de la [illegible] Siciles est formulé.

[illegible] *Post* s'indigne de l'obstination [illegible] gouvernement napolitain à repousser [illegible] de l'Angleterre, et il trouve [illegible] gouvernement d'autant [illegible] qu'en ordonnant la mise en [illegible] deux mécaniciens, le roi Ferdinand [illegible] reconnu "qu'il n'avait pas [illegible] les retenir, ni de les punir." Cette [illegible] est tout au moins inexacte [illegible] peut pas avoir oublié que dans le [illegible] qui a ordonné l'élargissement [illegible] Watt et de Park, il est dit expressément [illegible] c'est un acte de grâce et un [illegible].

[illegible] des hostilités, dépêchées de [illegible] vers l'Angleterre.

Quoique, en tout cas, le journal de lord Palmerston se prononce pour une politique vigoureuse vis-à-vis de Naples et il demande que l'Angleterre ait recours aux représailles.

Les nouvelles d'Alexandrie du 16 mai, en rapportant la mort d'Ahmed-Pacha, héritier présomptif, ajoutent, que ce prince a été noyé avec vingt personnes de sa suite en traversant le Nil. Le prince Halim a seul été sauvé.

On a reçu à Paris, dit un journal, la nouvelle qu'une partie de la flotte anglaise stationnant à Malte sous les ordres de l'amiral Lyons allait se rendre dans les eaux de l'Adriatique. Cette mesure n'est qu'une conséquence de l'apparition dans cette mer des deux bâtiments commandés par l'amiral Jurien de Lagravière. Peut-être les navires anglais seront-ils suivis par cette fraction de l'escadre de Toulon qui a récemment pris le large, peut-être aussi les pavillons anglais et français se tarderont-ils pas à quitter tous les deux les côtes de l'Illyrie, maintenant que les complications qui motivaient leur présence dans ces parages sont tombées dans le domaine pacifique de la diplomatie.

L'amirauté anglaise, dit le *Morning Advertiser*, vient de donner des ordres pour que tous les navires en voie d'équipement dans les divers arsenaux soient mis en état de prendre la mer sans exception. Toute l'escadre de réserve à vapeur et plusieurs canonnières ont l'ordre aussi de se tenir prêtes en toute célérité. Les ouvriers s'occupent en toute hâte de l'équipement de ces navires, qui se réuniront, dit-on, dans les Dunes au moment où une partie de la flotte française se trouvera à Cherbourg à l'occasion des fêtes qui doivent avoir lieu pour l'inauguration de la statue de Napoléon Ier.

La conversion des biens des hospices en rentes sur l'Etat et la circulaire du ministre de l'intérieur relative à cet objet sont en ce moment au nombre des objets qui occupent le plus vivement l'opinion publique en France. On parle d'une protestation contre la mesure de la part de la commission administrative de la Seine et de démissions de membres des conseils auxquels est confiée la gestion du domaine des pauvres.

Il a beaucoup été question à Paris des politesses échangées à Londres entre le maréchal Pélissier, ambassadeur de France en Angleterre, et le duc d'Aumale, sous les ordres duquel le maréchal a combattu autrefois en Afrique. S'étant rencontrés dans les rues de Londres, le prince et le duc ont fait arrêter leurs voitures et se sont donné affectueusement la main. Ils se sont trouvés une seconde fois en présence à un dîner chez la comtesse Waldegrave. La nouvelle rencontre a été des plus cordiales de part et d'autre; on a parlé beaucoup de la campagne de Crimée, mais on s'est abstenu de toute allusion aux choses de la politique. Le maréchal néanmoins n'a pas assisté aux funérailles de la duchesse d'Orléans. Nous lisons dans une correspondance parisienne:

C'est chez la comtesse de Waldegrave que se sont rencontrés le duc de Malakoff et le duc d'Aumale. L'entrevue n'a pas eu d'autre portée que celle que je lui ai attribuée hier. J'ajoute seulement comme détail que, lorsque le prince et le maréchal se sont trouvés en présence l'un de l'autre, ils se sont tendus d'abord les deux mains, puis se sont précipités dans les bras l'un de l'autre avec effusion et sont restés quelque temps dans cette situation. Le bruit court, mais je ne puis vous donner ceci que comme conjecture, que ce fait, quoique à coup sûr assez inoffensif, aurait été assez mal vu ici.

Le mariage définitif du roi de Portugal avec la princesse Stéphanie de Hohenzollern-Sigmaringen, de la maison royale de Prusse, a été célébré, à Lisbonne, le 18 mai.

Le *Diario di Goberno*, de Lisbonne, dément officiellement la nouvelle publiée par presque tous les journaux portugais touchant une transaction par laquelle don Miguel renoncerait définitivement à toutes ses prétentions au trône de Portugal. D'après les rumeurs auxquelles les journaux de Lisbonne ont servi d'échos, le prétendant aurait consenti à faire abandon de son droit en faveur de la branche régnante, moyennant la restitution de ses biens et une forte pension.

En Espagne, depuis la mise en vigueur de l'inqualifiable loi Nocedal, sur le régime de la presse, les journaux sont tenus à un cautionnement énorme de trois cent mille réaux. Un seul journal est excepté de cette charge énorme, et ce journal est celui qui professe avec une révoltante impudeur des principes d'un absolutisme effréné, c'est la *Monarquia española*. On espère que M. Posada Herrera mettra un terme à cet abus.

La démission du général Concha de ses fonctions de capitaine général de l'île de Cuba est un fait officiel. Cette démission est exclusivement fondée sur des motifs de santé; on croit pourtant que les attaques dont ce général a été récemment l'objet de la part de la presse des Etats-Unis ont influé sur sa détermination.

LE CONSEIL ET LE MAIRE WATERMAN.

Les deux bureaux du Conseil se sont réunis hier soir, et ont délibéré en séance conjointe. Dix sept membres étaient présents.

Les articles de l'*impeachment* contre le maire Waterman ont été retirés par un vote de 16 contre 1—(Ce dernier vote a été donné par M. Phelps.)

Par cet acte, M. Waterman ayant été appelé à reprendre ses fonctions de maire, il a envoyé sa démission, et M. Summers, président du bureau des Aldermen, a été choisi, à l'unanimité des voix, pour remplir la place de maire jusqu'à l'expiration du terme.

Lord Napier a reçu, le 9 de ce mois, des dépêches du commandant de l'escadre anglaise des Antilles. Celui-ci désavoue les actes de certains croiseurs dans le golfe du Mexique et déclare qu'ils ont agi contrairement à leurs instructions. Le commandant ajoute qu'il a envoyé la corvette *Jasper* à la recherche du *Styx* et des autres canonnières qui ont arrêté et visité des bâtiments américains, afin que les officiers commandant ces navires comparaissent devant un conseil de guerre. Le ministre a communiqué les dépêches dont il s'agit au président des Etats-Unis et au cabinet qui en ont paru satisfaits. On craint maintenant que quelque collision entre les croiseurs anglais et américains ne vienne compliquer la situation. Les bâtiments de guerre des Etats-Unis envoyés dans le golfe ont reçu l'ordre de s'opposer à la visite et à l'examen des navires américains.

NAVIRES MONSTRES.

Un constructeur de Liverpool a proposé au gouvernement anglais de lui livrer six steamers de trente mille tonneaux chacun, pouvant faire 600 milles par jour. Au moyen de ces navires monstres, l'Australie pourrait être atteinte en vingt et un jours, et la terre de Van-Diemen en trente jours. Par navires de moindre tonnage, on pourrait aborder en Chine, à Calcutta ou à Bombay, trente jours après avoir quitté l'Angleterre.

On lit dans les journaux anglais:

"L'amirauté anglaise a donné ordre de construire un nouveau genre de navire de guerre destiné principalement à agir par le choc. Ces bâtiments de la dimension d'un vaisseau de premier rang, auront à l'avant une espèce d'éperon en fer forgé qui commencera à la base du beaupré et ira se rattacher à la quille, laquelle sera également en fer forgé. Leur mâture sera légère; ils porteront une mousqueterie considérable, et n'auront qu'une batterie, celle des gaillards, composée de canons d'un fort calibre destinés à lancer des projectiles pleins d'un poids énorme, et des obusiers pour lancer la mitraille. Ils seront revêtus à l'extérieur d'une série de plaques de fer forgé à l'épreuve du boulet, et qui monteront au-dessus du bordage jusqu'au niveau de la filière, de manière à abriter complètement les marins et les soldats placés sur le pont.

"Les inventeurs anglais, sans tenir compte des difficultés de la pratique, calculent que la vitesse acquise d'un pareil vaisseau, portée à son maximum, sera du quart de la vitesse du boulet dans la seconde moitié de sa course; qu'en prenant un vaisseau en biais par son travers, il lui ferait au niveau de la flottaison une telle brèche qu'il le coulera presque immédiatement, et qu'il passera par-dessus les frégates et les corvettes, qu'il prendra en travers. On va approprier aux premiers essais la coque d'un vaisseau de 130 qui est en très-bon état et qui s'appellera la *Destruction*. Il sera pourvu d'une machine énorme pouvant développer jusqu'à 3600 chevaux de force."

ILLINOIS.—Les démocrates de l'Illinois, dont l'appui est acquis à l'administration, ont tenu une convention d'Etat, le 9 de ce mois, à Springfield. Les délégués étaient au nombre de deux cent soixante-trois, représentant quarante-huit comtés. Après avoir désigné quelques candidats, l'assemblée a voté des résolutions dans lesquelles elle exprime son adhésion au programme de Cincinnati et au principe de non-intervention dans les affaires des territoires, ainsi que son opposition à la concentration des pouvoirs aux mains du gouvernement central, à l'agitation de la question de l'esclavage, à la conduite tenue par M. Douglas à l'égard de l'administration et aux doctrines du parti républicain-noir qui tendent à la dissolution de l'Union.

MM. C. E. Girardey & Co., encanteurs, vendront aujourd'hui, à l'Arcade de Banks, [illegible] à midi précis, les effets de la succession [illegible], comprenant les propriétés de valeur [illegible] Marie, St André, Josephine et [illegible], ainsi que des actions de banques, et [illegible] des obligations de la ville de Jefferson, des certificats de famille, etc.—Pour de plus amples détails voir aux colonnes de ventes à l'encan.

Dépêches Télégraphiques.

SPÉCIALES A L'ABEILLE.

Autre grande crevasse.

LA VALLÉE DE YAZOO INONDÉE.

Memphis, 18 juin.—Jeudi dernier, dans la nuit, [illegible] Yazoo [illegible] et l'eau se répand [illegible] avec une force [illegible] crevasse au loin [illegible] de largeur et qui s'élargit [illegible]. Le chenal a [illegible] huit ou dix pieds, et descend avec une telle puissance qu'il est impossible d'en arrêter l'avancement; quant à présent, on n'a pas l'espoir de l'arrêter. Presque toute la vallée du Yazoo doit être complètement inondée.

M. VILA.

M. L. Vila, de la troupe française d'opéra, n'est pas en ville aujourd'hui. Les habitants de Memphis lui ont offert un bénéfice d'estime et de sympathie, lequel aura lieu ce soir, au théâtre [illegible] et à son aide dans les malheurs qui lui sont arrivés par suite de l'explosion du Pennsylvania.

Steamboats descendant le fleuve.

Vicksburg, 18—W. M. Morrison, à 4 heures, ce matin.

Suite des nouvelles par le Vanderbilt.

Affaires de Chine — Négociations suspendues.

New-York, 18 juin.—Par le steamer Vanderbilt, qui a passé devant le Cap Race hier soir, nous avons reçu des nouvelles récentes de Chine.

Des dépêches reçues de Pékin et adressées aux plénipotentiaires des puissances européennes, portent qu'ils aient à revenir à Canton, attendu que les nouveaux commissaires de l'empire rassemblent de grandes forces dans l'intention de reprendre cette ville. Ils paraissent certains du succès.

Les négociations avec l'empereur de Chine sont conséquemment suspendues.

LES CROISEURS ANGLAIS.

Il n'est rien transpiré de plus, au Parlement anglais, à l'égard des outrages commis par les croiseurs anglais dans le golfe du Mexique. Les journalistes anglais parlent librement sur ses actes.

Steamboats descendant.

Vicksburg, 18—Le R. W. Powell est passé à 1 heure; le Capitol à 5 et le Pacific à 7 P. M.

Etat des rivières.

St Louis 18—Le fleuve baisse dans notre voisinage, à raison d'un quart de pouce par heure. La baisse est jusqu'à présent de 3 pouces.

Toutes les rivières des hauts baissent rapidement.

Les dégâts causés par l'inondation du Caire ne sont pas si sérieux qu'on le craignait; il y avait exagération.

Cincinnati, 18—L'Ohio baisse rapidement de notre côté et à Louisville.

Dernières nouvelles de l'Utah.

St Louis 18—La malle de Salt Lake, arrivée hier, annonce que soixante familles mormones sont arrivées au camp de Scott et demandent la protection de l'armée.

Deux-cent-cinquante bœufs sont en route et à 15 milles du camp Scott; ils doivent servir à pourvoir l'armée, qui manquait de provisions.

Nous appelons l'attention du public sur la vente des propriétés de la succession de Antoine Ferdinand Lemos, qui aura lieu aujourd'hui, samedi, 19 du courant, par l'entremise de MM. Devergès et St-Romes, encanteurs, à la Bourse St. Louis, à midi. Nous référons aux annonces insérées dans notre feuille de ce jour pour plus amples détails. Les propriétés offertes en vente sont toutes situées dans le plus beau quartier du troisième district, dans le voisinage immédiat des chemins de fer du Mexique et du lac Pont chartrain; les maisons sont toutes louées à de bons locataires, à des prix très avantageux équivalant à un intérêt de 16 à 20 pour cent sur le montant investi et ne requièrent aucune réparation pour le moment. Il y a surtout le délicieuse propriété qu'occupait le défunt. Il serait difficile de trouver dans les environs de la ville un local réunissant à un aussi haut degré l'agréable à l'utile; tout ce qu'une grande famille peut désirer se trouve dans le local, de vastes chambres, parfaitement aérées, de larges galeries devant et derrière, au milieu d'un vaste jardin où se trouvent réunis les plantes les plus rares, et avec très peu de frais pouvant donner un revenu journalier de douze à quinze piastres; en outre, de délicieux légumes pour l'entretien d'une nombreuse famille.

Appartenant à la même succession, il sera aussi vendu plusieurs domestiques que l'on ne saurait trop recommander, comme cuisinière, blanchisseuse, domestiques de maison, ils possèdent, talent, santé et perfection de caractère. Les mêmes encanteurs, après la vente des propriétés de la succession, procéderont à la vente de plusieurs propriétés et esclaves appartenant à une famille qui part pour l'Europe.

SUICIDE.—Une jeune dame de Mobile, nommée Louise Cassou et demeurant au coin des rues Dauphine et Lawrence, a mis volontairement fin à ses jours en prenant une forte dose de morphine. Le suicide a été constaté par le jury d'enquête convoqué par le coroner.

LANGUES MODERNES.—On apprend, au Collège de Dolbear, d'UNE MANIÈRE PRATIQUE, le français, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, de sorte qu'après deux ou quatre mois d'exercices les élèves peuvent ÉCRIRE et PARLER couramment ces langues. Il y a des salles et des professeurs spéciaux pour chaque branche d'étude. Les nouvelles classes seront ouvertes LUNDI, le 21.

AFFAIRE HARBY.

L'affaire "l'Etat vs George W. Harby," accusé d'avoir tué Charles H. C. Stone (de la maison Dudley, Nelson & Co) le 27 mars 1858, a été appelée hier.

On se souvient que le prisonnier accusait Stone d'avoir séduit sa fille Caroline.

La séance est ouverte à 10 heures et demie. M. Thomas J. Durant est chargé de la défense; M. Moïse représente l'Etat.

Le jury se compose de MM. Wm Barrett, Francis Ricketts, E. Lockerman, J. B. Richardson, Wm R. Stuart, C. M. Guiramaud, Louis Forestier, Oscar Brugier, L. E. Fauras, James G. Blair, George Woodley et Richard B. Campbell.

L'avocat général lit la loi et présente le verdict du jury d'enquête.

Le greffier appelle les témoins.

LE DR HUNT.—Le témoin déclare qu'il se rendit auprès de M. Stone, une heure et demie après que ce dernier eut été blessé. La balle l'avait atteint au milieu de l'estomac. Le docteur parvint à extraire la balle, et les souffrances de M. Stone, excessives jusqu'alors, se calmèrent aussitôt. Le blessé vécut [illegible].

LE DR HART a fait l'autopsie du corps. La balle avait traversé les poumons.

L'avocat général annonce qu'il n'a pas d'autres témoins à faire entendre.

M. Durant se lève et dit au juge que M. Stone, frère du défunt, n'a pas apporté, ainsi que la cour le lui avait ordonné, certaines lettres de M. Harby et de Mlle Harby.

M. Stone répond qu'il n'a pas pu découvrir ces lettres parmi les papiers de son frère, mais qu'on trouva dans la poche de ce dernier une lettre (signée "C.") que M. —— déchira en présence de plusieurs personnes.

La cour s'étant réunie de nouveau, M. Durant, avocat de la défense, a pris la parole. Il a dit que l'accusé n'était pas un meurtrier vulgaire qui frappe et tue brutalement. Non, c'est un homme de cœur qui a vengé son enfant, outragée dans son honneur. Cet acte ne constitue pas un meurtre, il est impossible qu'un jury qualifie ainsi la réparation qu'a cherchée un père qui, après avoir épuisé toutes les voies de la conciliation, égaré, fou de douleur, a frappé l'auteur de la honte de sa fille.

L'homicide a été, dit-on, prémédité. S'ensuit-il messieurs que cet homicide soit réellement un crime? Non, car il est des circonstances où la loi ne saurait être acceptée dans toute la rigueur de son texte, et c'est à vous d'interpréter la loi selon les faits qui vous sont révélés.

L'accusé sur le sort duquel vous devez prononcer, est un homme instruit, éclairé, intelligent, qui depuis trente ans exerce parmi vous une profession aussi ardue qu'honorable. Sociable, il a toujours aimé à recevoir chez lui ses amis, il les a conviés à sa table et les a admis dans l'intimité de son foyer. Il avait perdu presque tous ses enfans; l'aînée seule lui restait et elle avait atteint l'âge où la femme se révèle dans toutes les grâces [illegible] de son printemps.

C'est alors qu'un ami dont la parole était une garantie, présenta dans la maison le jeune homme qui devait plus tard y apporter le déshonneur. Le père vit bientôt que ce jeune homme et sa fille s'aimaient; il apprit ensuite qu'ils étaient fiancés. Stone différa le mariage jusqu'au jour où il serait, disait-il, admis comme associé dans la maison de commerce où il était employé. Le père jugea que le jeune homme agissait prudemment et plein de confiance dans son honneur et sa loyauté il cessa d'exercer une rigoureuse surveillance.

Les jeunes gens sortaient ensemble; le dimanche il conduisait sa fiancée à l'église et dans les lieux de réunion. Il ne tarda pas à abuser de la confiance de la jeune fille. Celle-ci tomba malade. Un médecin fut appelé et découvrit la cause de son indisposition [illegible] en faire part à la famille. Un second médecin vint voir la malade; il ne cacha [illegible] compte de son état et déclara qu'il [illegible] la vérité aux parens de la victime [illegible] aux supplications de la pauvre fille, il lui promit d'attendre jusqu'au lendemain, afin de lui donner le temps d'écrire à son séducteur et d'obtenir la réparation qui lui était due.

Ainsi, Stone en se présentant chez l'accusé, en jouissant de l'hospitalité que lui offrait une maison amie, méditait la perte de la jeune fille dont l'honneur lui avait été confié. Lorsque le père connut toute l'étendue de son malheur, il interrogea sa fille [illegible] une femme [illegible] savait pas à réparer sa faute. L'accusé [illegible] jeune homme et l'invita à venir [illegible] Stone [illegible] lettre [illegible] le père irrité [illegible] Il dit qu'il reviendrait le lendemain [illegible] "Souvenez-vous, lui dit [illegible] vous [illegible]".

[illegible] L'accusé trouva [illegible].

[illegible] prétexte [illegible], sujet de l'affaire, [illegible] l'accusé [illegible]. L'enfant fut [illegible]. Stone [illegible] que M. Harby [illegible] après la naissance [illegible] que la vengeance attendrait [illegible] ou celui-ci n'était pas légitime.

L'accusé arriva à St-Louis au milieu d'un [illegible] et loin une modeste maison [illegible] un faubourg éloigné. Sa fille mit au monde, en février, l'enfant dont la présence devait toujours lui rappeler la perfidie de l'homme qu'elle avait aimé. La malheureuse mère écrivit à Stone après ses couches et le supplia de donner un père à son enfant. Elle attendit encore son séducteur! La lettre resta sans réponse. Ayant épuisé ses dernières ressources, M. Harby se vit contraint de retourner à la Nouvelle-Orléans où ses amis lui trouvèrent une place. Sa fille écrivit de nouveau à Stone, mais sans plus de succès.

C'est alors que l'accusé, ne pouvant plus contenir son indignation, tira sur Stone le coup de pistolet qui mit fin à ses jours. Eh bien! est-il coupable d'un crime que la société doive punir? Que le jury réponde.

Le greffier appelle les témoins de la défense.

MME COCHRAN connaît M. Harby depuis cette année; elle était chez lui lorsqu'il revint de St-Louis, en mars dernier. Elle retira du bureau de poste, une semaine avant la rencontre, une lettre adressée par Mlle Harby à M. Stone, au magasin de celui-ci, rue de la Commune.

M. Durant dit qu'il veut produire une copie de la lettre qu'on trouva dans la poche de M. Stone et déchirée; qu'il la présentera comme preuve si le témoin déclare que c'est bien une copie du document en question.

[Mme Cochrane répond affirmativement.]

Le témoin se trouvait chez M. Harby le vendredi soir et lui annonça qu'on n'avait pas répondu à la lettre. L'accusé parut accablé de douleur en apprenant cette nouvelle. C'est Mlle Harby qui a pris une copie de la lettre. Mme Cochran suppose que le prisonnier en savait le contenu; elle n'en est pas sûre.

MLLE HARBY.—M. Stone venait chez elle en juin 1855; il lui avait été présenté, un an auparavant, par M. John Howard. Ses visites étaient fréquentes, particulièrement cinq mois après la présentation. L'enfant naquit à St. Louis en février 1858. (Mlle Harby fond en larmes en répondant à la question de M. Durant.) Stone promit de l'épouser quelque [illegible] après lui avoir été présenté.—Ses parents furent informés de son état, en septembre, par le Dr Stone. Dans l'après-midi du jour où le médecin avait tout appris à la famille, le témoin eut une entrevue, dans sa chambre, avec le défunt. M. Harby assistait à cette entrevue; il demanda à Stone s'il n'était pas le séducteur de sa fille, s'il n'était pas le père de l'enfant; Stone ne nia rien mais supplia qu'on lui accordât du temps et promit de revenir le lendemain matin, à 9 heures pour la réparation.

Le témoin fit la connaissance de Stone en juillet 1855; il est le père de l'enfant. Il la séduisit le 24 novembre 1855, chez l'accusé, et c'est là qu'il venait toujours la voir. Une fois cependant, dans l'été de 1856, elle fut dans la chambre de Stone, au-dessus du magasin de MM. Dudley & Nelson; c'était au retour du spectacle, à 10 heures. Stone l'accompagna à la station des omnibus, mais comme il n'y avait pas d'omnibus dans le moment, il la conduisit par la persuasion, jusqu'à la porte du magasin, dans la rue Commune, l'y fit entrer en la poussant, resta un instant sur le trottoir, puis vint la prendre par la main et l'emmena dans sa chambre, contre son gré.

Le témoin supplia Stone de ne pas y aller, mais il lui dit de se taire. Elle avait l'habitude d'aller au théâtre avec Stone. Ses parents avaient tant de confiance en elle qu'ils lui donnaient la clé pour revenir le soir; ils la voyaient rentrer et l'un d'eux était toujours présent. Elle sortit plusieurs fois, accompagnée de M. Morrow et de M. Stone; puis de MM. Simmons et Collins, une fois de M. Ferguson, avec le consentement de M. Stone, une fois de MM. Kitchen et Allinett. M. Stone est le seul avec qui elle se soit trouvée après dix heures et demie du soir. Elle n'a jamais été aux Lacs ni dans la rue du Bassin ou dans la rue du Cirque, le soir; elle n'a pas de connaissances dans ces quartiers de la ville.

Le témoin ne se souvient pas d'avoir permis à qui que ce fût (excepté à M. Stone) de prendre des libertés avec elle. Elle voyait M. Stone habituellement après l'été de 1856; la première fois, il eut recours à la force, la seconde fois, à la persuasion. Elle n'a pas demandé d'argent à M. Joseph Stone, mais ce dernier lui en donna lorsqu'elle partit pour St Louis; elle n'en informa pas son père. Le témoin n'a jamais dit qu'elle fut séduite immédiatement avant le départ de M. Stone pour le Nord, dans l'été de 1857. Elle se rappelle l'avoir dit dans une lettre adressée de St Louis à M. Demorest, mais c'était une erreur qu'elle rectifia plus tard. Elle ne se rappelle pas s'être fait accompagner où il ne convient pas de se rendre. Elle s'est trouvée plusieurs fois dans les omnibus avec des messieurs.

M. Durant fait passer au témoin la lettre que Mme Cochran a reconnue. Elle déclare que c'est une copie de celle qu'elle adressa à M. Stone peu de jours avant sa mort. Ses parents ignoraient qu'elle l'avait écrite.

M. Durant lit d'une voix émue cette lettre dans laquelle Mlle Harby supplie M. Stone de la sauver du déshonneur, de songer à la réputation de ses parents.—Le témoin, en qui ces quelques lignes semblent avoir réveillé de douloureux souvenirs, verse d'abondantes larmes; l'auditoire est profondément ému.

M. Moïse annonce qu'il admettra la lettre comme preuve, parce qu'il vient d'apprendre que c'est une copie de celle qu'on a trouvée dans la poche de M. Stone.

M. Durant présente deux lettres de Mlle Harby, datées de St-Louis, l'une adressée à M. Jos. Stone et l'autre à M. Charles Stone après la naissance de son enfant.

M. CHURCHILL, connaît M. Harby depuis nombre d'années; il ne le fréquente pas. Il a rencontré Caroline plusieurs fois en société et l'a souvent vue avec M. Stone au théâtre et aux bals de l'Hôtel St Charles et de l'Hôtel St Louis. En 1856, vers le 10 février, il eut l'occasion de demander une explication à M. Stone et de lui parler des relations qui existaient, disait-on, entre lui et Mlle Harby. M. Stone jura qu'il était surpris d'avoir été accusé, chez M. Harby, d'avoir séduit la fille de ce dernier; qu'à la vue de la douleur qu'éprouvait la famille, il n'avait rien nié et avait demandé qu'on l'attendît jusqu'au lendemain matin à neuf heures. M. Stone déclara qu'il n'avait pas promis d'épouser Mlle Harby.

Le témoin assermenta solennellement M. Stone et il croit que celui-ci était pénétré de l'importance du serment. M. Stone et lui appartenaient à une société secrète dont quelques membres avaient voulu porter des accusations contre le défunt à cause des bruits qui circulaient. Le témoin est le premier qui s'occupa de cette affaire. Il croit que M. Stone courtisait Mlle Harby, mais non qu'ils étaient engagés. M. Stone recherchait la société des dames et se comportait en parfait gentleman. Il venait chez le témoin.

M. BOWLES connaît M. Harby depuis plusieurs années et le fréquente depuis deux ans. Il connaissait M. Stone et l'a vu chez l'accusé. Ce qu'il a vu le porte à croire que M. Stone courtisait la demoiselle; ils sont venus tous deux, plusieurs fois, dans son banc, [illegible] seule. M. Harby est un des citoyens les plus respectables de cette ville.

Le témoin était intimement lié avec M. Stone; c'était un gentleman.

M. JUDSON—Le témoin connaît M. Harby depuis plusieurs années; il occupe une position honorable dans la société.

M. Judson connaissait M. Stone; il a souvent vu ce dernier et Mlle Harby chez lui et chez l'accusé. Il pensait que M. Stone et la demoiselle devaient se marier. Le témoin connaît Mlle Harby depuis son enfance et ne sache pas qu'on ait jamais rien eu à lui reprocher. Il était l'ami intime de M. Stone. Ce dernier quitta la ville vers le 1er décembre; son absence dura deux jours.

Lorsque M. Stone s'absenta, le témoin ne savait pas qu'il circulait des rumeurs à ce sujet. M. Dudley lui en parla une semaine après et lui dit que M. Stone avait quitté la ville à cause de ces bruits.—M. Harby n'a eu de conversation avec le témoin (relativement à ce qui s'était passé) ni avant son départ pour St-Louis ni plus tard, bien qu'il l'ait rencontré le matin du jour où M. Stone fut blessé.

Le témoin n'avait pas souvent vu Mlle Harby depuis deux ans, mais avait fréquemment entendu parler chez lui du mariage de la demoiselle avec M. Stone.

M. MCCONNELL connaît la famille de M. Harby, et était intimement lié avec M. Stone. Il a toujours cru que ce dernier devait épouser Mlle Harby, quoique le défunt l'ait toujours nié.

M. ANDREWS.—Le témoin connaissait M. Stone et a vu Mlle Harby. Il ne les a jamais vus ensemble dehors. Il rencontra Stone, il y a plusieurs mois, dans un omnibus qui se rendait dans la partie supérieure de la ville. Stone lui annonça qu'il avait un ménage; qu'il était marié et aurait bientôt un enfant. Le témoin crut qu'il plaisantait.

M. ALLINETT allait chez M. Harby une fois par semaine. Il supposait, d'après ce qu'il voyait, qu'il y avait promesse de mariage entre M. Stone et la demoiselle. Le témoin accompagna celle-ci une fois, seule, au théâtre où M. Stone vint les rejoindre.

Le témoin n'était pas l'ami intime de M. Stone; il le rencontrait chez M. Harby une ou deux fois par semaine, généralement le dimanche après-midi. Le témoin accompagna Mlle Harby au théâtre et la ramena chez elle; il tira la sonnette et une servante vint les recevoir. Il l'a souvent accompagnée, le soir, dans des salons de crème à la glace. La promenade se prolongeait généralement jusqu'à 10 heures; elle se prolongea une fois jusqu'à [illegible] heures. Le témoin et sa sœur accompagnèrent Mlle Harby au lac, une seule fois, l'été dernier. Il alla une fois avec elle, à cheval, sur la chaussée du Bayou, et de là tous deux furent au lac, en voiture. Ils y [illegible], restèrent tout le temps dans le salon, partirent du lac à 9 heures et arrivèrent en ville à onze heures, peut-être plus tôt.—Les chevaux n'étaient pas fourbus; le témoin n'oublia pas la recommandation qu'il tenait de Mlle Harby. Il l'avait d'abord rendu chez son amie pour l'inviter à les accompagner, mais il ne [illegible] pas rencontrée. Il ne se rappelle pas avoir jamais vu la clé qu'avait Mlle Harby pour rentrer le soir chez elle.

M. BARON connaît M. Harby et sa famille depuis douze ou quinze ans, et a fréquemment été chez lui. On a toujours parlé de l'accusé avec éloge. Le témoin n'a jamais entendu dire quelque chose contre Mlle Harby; il n'a pas souvent vu celle-ci depuis cinq ou six ans.

M. Durant annonce que la liste des témoins de la défense est épuisée.

M. Moïse dit qu'il admet que M. Harby occupe, depuis nombre d'années, une position honorable à la Nouvelle-Orléans.

Plusieurs témoins de la Nouvelle-Orléans déclarent que la conduite de Mlle Harby a été irréprochable dans ces [illegible].

M. Select connaît Mlle Harby depuis quinze mois. A peu près, il l'a accompagnée dans des promenades. Il n'est jamais sorti dehors [illegible] après dix heures du soir. Quelquefois sur le [illegible], [illegible] une fois pour rentrer chez elle.

M. Samuel Stone, frère du défunt, annonce à M. Harby, dans le mois de novembre, que son frère était positivement avoir séduit sa fille.

Le témoin déclare, dans le même témoignage, qu'il remit secrètement une somme à Mlle Harby au moment où celle-ci partait pour St-Louis. Son frère envoya M. Hamlett, son beau-frère, à St-Louis, afin de savoir le jour de la naissance de l'enfant.

Répondant à une question de l'avocat général, M. Stone dit que le but de son frère en envoyant M. Hamlett à St Louis était de prouver, par la naissance de l'enfant, qu'il n'en était pas le père et ne se trouvait pas en ville lors de la naissance. Le témoin donna l'argent à la demande de Mlle Harby qui voulait engager ses parents à quitter la Nouvelle-Orléans afin que sa faute ne devînt pas publique.

Mlle Harby est rappelée tandis que M. Stone donnait son témoignage. Elle déclare solennellement et prend le ciel à témoin que tout ce qu'on vient de dire est faux; qu'elle ignore ce qui a pu porter les témoins à la calomnier ainsi en présence de son vieux père, mais que leurs dépositions sont fausses, fausses, fausses!

Mlle Harby ajoute qu'elle eût plusieurs entrevues avec M. Joseph Stone; qu'elle ne lui a jamais demandé de l'argent mais qu'il le lui offrit comme marque d'affection fraternelle et de sympathie. M. Stone dit qu'il lui donnerait tout afin qu'elle pût faire appeler les meilleurs médecins, que son enfant trouverait toujours en lui un soutien.

Mlle Harby déclare connaître MM. Simmons et Morrow qui ont constamment agi envers elle en gentilshommes et qu'elle a toujours traités comme tels.

MM. Florence et Cohen déclarent qu'ils ont fréquemment été chez M. Harby, qu'ils se sont souvent trouvés seuls avec Mlle Harby et n'ont jamais [illegible] d'inconvenant dans sa conduite.

Le juge [illegible] la loi au jury.

M. Moïse [illegible] le désir que le tribunal dise au jury qu'il est le juge de la loi et des faits, tels qu'ils sont et non tels qu'il devraient être.

Le jury se retire à six heures, et après un quart d'heure de délibérations présente un verdict d'acquittement que la foule immense accueille par des hourras frénétiques.

Nouvelles diverses.

—On écrit de Londres:

"Nous apprenons que Mazzini doit publier régulièrement, à dater du 1er juin prochain, un journal politique italien à Londres, sous le titre significatif de *Pensiero e Azione* (Pensée et Action). Il est, dit-on, secondé dans cette entreprise par le marquis de Guastalla. On parle aussi, pour la même date, d'un journal français, défenseur de la religion protestante, sous le nom de la *Tamise*."

—Les états officiels du *Board of Trade*, pour [illegible] publiés le 26 avril, viennent [illegible]. Il résulte de ces documents que la valeur totale de la déclaration des exportations du Royaume-Uni pendant la période indiquée a été de 22,261,725 livres contre 28,[illegible] dans la période correspondante de 1857. Les diminutions portent surtout sur les charbons, les cotons manufacturés, la faïence, la mercerie, les modes, la quincaillerie, le fil, le fil et la soie manufacturés, la soie torse, les spiritueux, le sucre, la laine écrue et la laine manufacturée. Les importations ont été plus considérables sur le café, le blé, la farine, le guano, le riz, le poivre, le sucre non raffiné; mais il y a eu diminution sur le bétail, le cacao, le coton brut, les teintures, les fruits, la soie écrue, le suif, le thé, le tabac et le vin.

—Plusieurs artistes sont présentement en train de décorer avec un art et une richesse inouïs, un wagon d'honneur pour le Pape. Ce wagon, qui servira au Saint-Père le jour de l'inauguration des chemins romains et qui va coûter 100,000 fr., contiendra un appartement complet avec oratoire.

—Le *Freeman's Journal* de Dublin annonce la mort de John O'Connell, esq., décédé subitement lundi soir à Kingstown, des suites d'une violente attaque de bronchite qui s'est déclarée après qu'il se fut assis sur une chaise de jardin humide. John O'Connell était le second fils de Daniel O'Connell. Quoiqu'il ait pris part à l'agitation irlandaise avec son père comme membre du parlement, il avait abandonné récemment la politique active et avait embrassé la magistrature. Il était juge à Limerick.

—Des nouvelles d'Angleterre font connaître que tous les personnages éminents qui ont assisté aux obsèques de l'infortunée duchesse d'Orléans ont été rendre une visite au comte de Paris et au duc de Chartres. Le langage de l'aîné des deux jeunes princes a été on ne peut plus ferme et digne. Il a déclaré qu'il restait complètement fidèle aux principes que lui a inculqués sa mère, aux devoirs que lui imposait la mémoire de son père, et qu'il n'accepterait aucun arrangement, aucune transaction qui pût diminuer son droit et déroger aux traditions de sa famille. Le prince de Joinville, parlant au nom des autres princes de la famille d'Orléans, s'est exprimé dans les mêmes termes.

—Mme la duchesse d'Orléans n'a pas fait de testament politique comme on l'a prétendu. Elle a déposé, il y a quelques années, chez M. Fremyn, notaire, un testament dans lequel elle disposait de sa fortune et faisait connaître ses dernières volontés. Elle retira ce testament il y a deux ans, pour y faire quelques modifications. Il vient d'être envoyé à Paris et sera déposé demain matin entre les mains du président du tribunal de première instance, conformément à la loi.

Les célèbres Amers du Dr J. Hostetter, pour la fièvre et frissons, sont sans contredit le meilleur remède auquel les malades puissent avoir recours. Les Amers ont souvent prévenu les accès de la terrible fièvre et frissons. Le propriétaire, dont la clientèle est nombreuse, les a longtemps employés; le public et la presse en connaissent parfaitement toute l'efficacité. Les personnes dont la santé exige un grand traitement ne doivent pas négliger de prendre les Amers.

A vendre par tous les marchands et pharmaciens et par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

Opinion de citoyens bien connus.

LES HEMORRHOIDES ET LES RHUMATISMES.—On apprend journellement des guérisons remarquables. M. Charles [illegible], ex-maire de la ville de Camden, dit que six applications de "l'Huile Electrique" l'ont délivré des hémorroïdes et des rhumatismes.

NEVRALGIE.—M. David, Mass, No 480 rue Vine, déclare que l'Huile Electrique de De Grath a fait disparaître sa névralgie.

TORTICOLIS.—La fille de M. Mann avait le torticolis; l'Huile Electrique l'a fait disparaître.

FOULURES.—M. A. D. Highfield, No 18 rue Howard, fut forcé de garder la chambre à la suite d'une foulure. Après avoir vainement essayé, de tout, l'Huile, etc., il a acheté une bouteille de l'Huile Electrique et n'a plus souffert.

L'Huile Electrique est en outre une excellente préparation pour les engelures.

Des guérisons comme celles qui précèdent ont lieu tous les jours. Son huile triomphe de toutes les douleurs.

CHARLES DE GRATH.

A vendre par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres

Baume Romain

Pour l'inflammation des paupières.

[illegible] Lisez la lettre suivante:

NEW-YORK, 30 juillet 1856.

A MM. A. B. & D. Sands.

[illegible] J'achetai de votre BAUME ROMAIN [illegible]

G. B. WILLIAMS, 302, Broadway.

Prix: 25 cts le bocal. Préparé et à vendre par A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, encoignure William, New York. A vendre également par A. SICKLES & Co, Nos 48 et 50, rue du Canal; J SYME, encoignure Canal et Carondelet; J WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres; M. KENNEDY, rue de Chartres; F P DUCONGE, rue de Chartres; SICKLES & Co, 48 et 50, rue du Canal.

A LOUER.

$100 de récompense.

[illegible] G. OLIVIER, 26 rue Bienville

New Eagle bonded Warehouse

A VENDRE.

ATTENTION.

Langues modernes.

LE FRANÇAIS, L'ESPAGNOL, L'ALLEMAND, L'ANGLAIS, etc.

Sont enseignés d'une manière pratique par d'habiles professeurs, chacun dans sa spécialité au Collège Commercial de DOLBEAR, 166 RUE DU CANAL.

Les nouvelles classes seront ouvertes lundi le 21. Après deux ou quatre mois d'exercice, on apprend à écrire et à parler couramment les langues ci-dessus.

RUFUS DOLBEAR.

Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER,

Au coin des rues Hybernian et Orléans, et 126, rue des Remparts (vis-à-vis le Cirque).

AVIS.

AVIS.

Dissolution de Société.

Grande réduction sur les ombrelles.

VUES STÉRÉOSCOPIQUES.

James H. Suydam & Co.

Avis aux Dames.

AVIS.

DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES.

et Pastilles

VINS FINS, VINS VIEUX DU HAUT-MEDOC.

HOTEL LIGIER.

Dissolution de Société.

Avis de Société.

MAISON A LOUER.

HUILE KEROSENE.

G. LAVIE.

Demande de nègres.

A vendre

VIEUX CHAIS.

Demande de Servante.

Perdu ou Égaré.

CAMILLE LACOSTE.

CHAPEAUX CAMPECHE!

LAIT ANTEPHELIQUE

Compagnie d'Assurance du Sud.

No 22, rue St. Charles.

HOTEL BAILLE, A LA BAIE SAINT-LOUIS.

Amer toni-aromatique.

$75 de Récompense.

Perdu ou égaré.

A VENDRE.

A VENDRE.

Encore une Tombola.

Dissolution de Société.

Avis de Société.

Réparation d'orfèvrerie.

Avis.

Briques à feu—Briques à feu.

AVIS.

Huile de graines de coton, clarifiée.

P. MARTIN & Co.

HOMES & DEIHAN.

PAUL LACROIX.

JULES GOUGUET.

Médecin de la Faculté de Montpellier (FRANCE).

Parts de navires à vendre.

Magnétisme, MADAME ALLUARD, SOMNAMBULE FRANÇAISE, RUE BOURBON, 231.

TEINTURERIE.

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS BAUMBACH & EVERS,

Nègres de la Virginie et du Maryland à vendre. CHANGEMENT DE LOCAL.

WALTER L. CAMPBELL.

Articles de Pêche.

DERNIÈRE CHANCE!

Avances sur Marchandises.

Bottes, Souliers et Brodequins.

L. LAMBERT, IMPORTATEUR ET MARCHAND

DODARD & Cie

TREASURY NOTES.

No. 60, rue du Camp.

LIQUIDATION—LIQUIDATION.

A. GALEPPI,

Marchandises d'été.

LEON PIERRE & Cie

61, rue de Chartres.

LOTERIES DE S. SWAN & Co.

Sur le plan des nombres simples

Nouvelle et magnifique Loterie pour le mois de juin.

GROS LOT, $70,000

Tous les Samedis, dans le mois de Juin.

AVIS.

Southern Institute.

Teinture et Dégraissage.

Ouverture de l'Hôtel Washington.

Hotel des Etrangers à Paris.

Superbes Habillements d'été DE BONNE QUALITÉ ET A BON MARCHÉ.

ALFRED MUNROE & Co., 34, rue des Magasins.

Magasin de Tapis.

B. JOURDAN,

Successeur de H. Emmanuel, IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS, Pharmacie Chimique, Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.